



PROGRAMME DE FORMATION

ORGANISER UN ÉVÉNEMENT CULTUREL À LA FERME

Jeudi 4 décembre 2025

**GR CIVAM PACA ET
ACCUEIL PAYSAN SUD**

Cette formation est faite pour vous si vous souhaitez...

- **Organiser un événement culturel sur votre ferme**
- Identifier et examiner la réglementation liée à l'organisation d'événements sur un lieu de production agricole
- Définir et utiliser une méthode de travail pour organiser et planifier son événement à la ferme

Contenu

Réglementation autour du spectacle vivant

- Statut des intervenants / droits d'auteurs / nombre de spectacle autorisés par an...
- Les interlocuteurs et les autorisations pour mettre en place un événement : Mairie, sécurité civile, DDT(M),...
- Servir un repas fermier dans le respect des normes d'hygiène
- Mettre en place une buvette : les impératifs et obligations réglementaires à respecter
- Sécurité liée à l'accueil d'un public : se prémunir d'un accident (jauges, issues de secours, etc), ERP, accessibilité
- Revenus du spectacle / billetterie
- Les institutions à connaître : GUSO, SACEM...

Organisation opérationnelle

- Fiche technique pour organiser et planifier un événement
- Communication : comment rendre visible son événement
- Accueil du public : les repères pour bien accueillir un public.
- Financement possible : public, privé, mécénat

Méthodes pédagogiques / Moyens matériels et outils

- **Méthodes pédagogiques** : Apports théoriques, méthodologiques, temps d'analyse de pratiques et expérimentations d'outils, mise en situation, débriefing...
- **Moyens matériels et outils** : Utilisation de paperboard et/ou de support powerpoint

Modalités d'évaluation

Questionnaire d'évaluation à compléter en fin de parcours de formation

Conditions générales de formation du GR CIVAM PACA consultables en ligne
https://www.civampaca.org/formation_structure_conditions.php?id=33

Programme diffusé le 10/09/25

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Dates** : jeudi 4 décembre 2025
- **Durée** : 7 heures
- **Horaires** : 9h-12h30 et 13h30-17h
- **Lieu** : Lauris (84), ajustable selon la provenance des participants
- **Date limite d'inscription** : 28 novembre 2025
- **Intervenant** : Olivier BERTHELOT, formateur en action culturelle en milieu rural
- **Responsable de formation** : Marion Genty, animatrice coordinatrice Accueil, GR CIVAM marion.genty@civampaca.org - 04 90 78 35 39
- **Public ciblé** : agriculteurs.trices du territoire souhaitant mettre en place des événements culturels sur leur ferme
- **Pré-requis** : aucun pré-requis nécessaire
- **Tarifs** : Prise en charge par VIVEA selon éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de VIVEA). Prise en charge par les OPCO pour les salariés agricoles et non agricoles. Contactez-nous pour obtenir un devis d'un montant de 175 € (25€/h de formation). Pour les autres cas, contactez-nous.
- **Validation de la formation** : Délivrance d'une copie de la feuille d'emargement ou d'une attestation individuelle de formation
- **Besoin de vous faire remplacer ?**
Contactez votre service de remplacement



Action réalisée avec le soutien financier de



UNION EUROPEENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Accompagner | Former | Cultiver l'avenir